Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 61 (1935)

Heft: 22

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sans entrer ici dans le détail de l'activité multiple de ce bureau d'entr'aide, on peut indiquer, à titre de suggestion, les directions dans lesquelles cette activité pourrait porter, étant bien entendu que, comme nous l'avons dit plus haut, il s'agit de ne pas concurrencer d'autres entreprises. Cette activité portera, en particulier, sur des problèmes tels que : études de routes alpestres (en se référant à l'initiative populaire) ; déviation de routes à grande circulation, en contournant les localités particulièrement exposées ; suppression de nouveaux passages à niveau ; plans généraux d'aménagement de différentes localités du canton.

Dans le domaine des fondations, on pourrait étudier systématiquement les terrains suspects de glissement dans la ville de Lausanne, par exemple avec le concours de la Section de géotechnique du laboratoire d'hydraulique de l'E. I. L.

Dans le domaine de l'électricité : collaboration aux recherches des perturbations radiophoniques.

Etablissement de statistiques sur la circulation routière.

Dans le domaine de l'architecture : levés de bâtiments historiques ou de parties de bâtiments.

La défense aérienne passive pose des problèmes de caractère technique qui pourraient également être étudiés avec la collaboration du bureau d'entr'aide.

La tâche des dirigeants de ce bureau consistera surtout à trouver pour chaque membre un travail conforme à ses aptitudes. La multiplicité des tâches que l'on peut entrevoir permettra certainement de donner satisfaction à toutes les spécialités techniques.

La plupart des travaux fournis par ce bureau ne pourront probablement pas être rémunérés directement. Cependant l'expérience du Bureau de Zurich, en particulier, a montré qu'au bout de peu de temps certaines Administrations ou entreprises privées ont eu recours à lui pour certains problèmes qui ne pouvaient pas être étudiés d'une autre manière, ce qui a permis au *T. A. D.* de Zurich de se créer quelques ressources supplémentaires.

La gestion générale du bureau serait contrôlée par une commission de surveillance dont les membres seraient désignés par les autorités cantonales et communales de Lausanne (ou d'autres villes qui participeraient à cette action) et par la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. Cette commission de surveillance aurait, en outre, à examiner et à donner son préavis sur toutes les demandes d'admission.

La Direction générale du bureau serait confiée à un membre de la *S. V. I. A.* et qui aurait reçu l'agrément de la Commission de surveillance. Ce directeur, choisi hors des chômeurs, ne serait pas attaché au bureau et n'y consacrerait qu'une faible partie de son temps ; il serait secondé, pour la besogne matérielle, par un adjoint et un secrétaire choisis parmi les chômeurs.

Au point de vue du travail, le bureau serait divisé en plusieurs sections conformément aux différentes spécialités techniques, chaque section ayant à sa tête un chef de bureau chargé de la surveillance du travail.

De par la nature même de ce bureau, son activité aura un caractère plutôt sédentaire, sans cependant exclure l'envoi au dehors de groupes pour des travaux spéciaux tels que relevés, observations, statistiques, etc. On peut également envisager que certains jeunes ingénieurs capables, sortant de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, seront détachés dans les laboratoires techniques de l'*E. I. L.*

Pour obtenir une participation de la Confédération aux frais de ce bureau, il est, semble-t-il, nécessaire que le nombre des participants soit au minimum de 12. D'après le résultat de l'enquête, on peut prévoir que le nombre d'inscriptions sera d'emblée supérieur à ce chiffre minimum. Si nous admettons un roulement et que, par conséquent, chaque participant ne travaille que 6 mois, il nous faudrait compter d'emblée avec un effectif d'environ 50 membres. (Il est bien entendu que les cadres de cette organisation ne seraient pas soumis à ce roulement.)

Psychotechnique.

Depuis trois ans, les Instituts psychotechniques suisses ont organisé des *cours de cadres* s'adressant aux personnes ayant des responsabilités de chef (chefs d'entreprise, de bureau, contremaîtres, etc., etc.). Ces cours ont pour but :

a) d'éduquer chez les participants l'observation de leurs sous-ordres et de soi-même ; *b*) de les initier aux principes psychologiques qui sont à la base de la conduite des hommes ; *c*) de leur enseigner la façon rationnelle d'organiser leur travail et celui de leurs sous-ordres ; *d*) de développer le sentiment de leurs responsabilités de chefs.

Etant donné l'intérêt que doivent susciter ces questions dans les professions techniques, la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes signale à ses membres le cours organisé cet automne par l'*Institut psychotechnique de Lausanne.* Il aura lieu les mercredi soir *23* et *30 octobre*, *6*, *13* et *20 novembre* et *4 décembre*, à 20 h. 15, au Champ-de-l'Air (tél. 28 000).

Les conférenciers seront :

MM. A. Carrard, Dr ing., directeur de l'Institut psychotechnique de Zurich ; G. Bær, ingénieur, directeur de l'Institut psychotechnique de Lausanne.

Le programme est le suivant :

Première leçon : a) La psychologie de l'homme. *b*) La façon d'observer l'homme au travail.

Deuxième leçon : a) Le rôle des aptitudes naturelles dans les professions. *b*) Les principes pédagogiques de la formation professionnelle.

Troisième leçon : a) La façon rationnelle de penser et de distribuer le travail. *b*) L'organisation de son propre travail.

Quatrième leçon : a) Attitude vis-à-vis des collègues, des supérieurs, des sous-ordres. *b*) Le chef dans ses attributions.

Cinquième leçon : a) L'exemple du chef. *b*) Quelques règles de conduite.

Sixième leçon : a) Discussion des travaux. *b*) La tâche suprême du chef.

NÉCROLOGIE

Romain de Schaller.

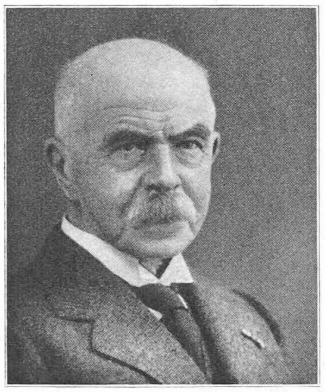

ROMAIN DE SCHALLER
1848-1935

Romain de Schaller était issu d'une vieille famille du canton de Fribourg, connue par ses vertus militaires et civiques. Trois de ses oncles avaient fait la campagne de Russie et son cousin germain, Henri de Schaller, a occupé les plus hautes charges. Son souvenir est resté dans les annales du pays.

M. Romain de Schaller était né le 8 décembre 1848, de Philippe de Schaller, colonel au service du Saint-Siège et d'Hélène de Chollet-Wild. Il fut élève de l'Ecole polytechnique fédérale, de 1868 à 1871, sous la direction du professeur Gottfried Semper, architecte réputé. Il eut, à Zurich, comme camarades qui devinrent ses amis : le peintre Eugène Burnand (qui, à cette époque, faisait des études d'architecture), l'architecte zurichois Auguste Stalder et un autre architecte bien connu en Pologne, Taddée Stryjenski. Ses études supérieures terminées, Schaller trouva une situation dans l'atelier du célèbre architecte Hansen, à Vienne, lequel construisait à cette époque le Palais du Parlement. Il travailla à cette construction et à d'autres bâtiments exécutés par le même maître. Schaller passa quinze ans à Vienne comme collaborateur actif du grand mouvement d'art